

Le dossier Euratom

Autor(en): **Rieben, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **14 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le dossier Euratom

*par HENRI RIEBEN,
chargé de cours à l'Université de Lausanne*

Avec l'automation et l'exploitation industrielle de l'énergie atomique, l'économie moderne entre dans une phase nouvelle de rapide et profonde transformation technique.

L'insertion de cette évolution dans le contexte politique de la vieille Europe promet de ne pas être toujours facile. Pourtant quelle que soit l'issue des débats engagés sur la réalisation d'une communauté nucléaire, l'organisation européenne de l'énergie atomique restera une nécessité pour tous ceux qui se refusent à accepter la dépendance croissante de l'Europe à l'égard du pétrole arabe et du charbon américain, sa dépendance éventuelle à l'égard d'agences atomiques étrangères et son lent mais sûr glissement vers la zone des pays sous-développés.

La Suisse fait physiquement partie de ce contexte. Elle en est économiquement solidaire. Le destin de l'Europe risque donc de ne pas rester sans influence sur le sien propre. C'est pourquoi, elle se doit de prêter la plus grande attention à une évolution qui la concerne aussi si directement.

Le numéro d'avril 1956 de la *Revue économique et sociale* évoquait trois aspects du problème de l'organisation de l'énergie nucléaire en Europe, soit : 1. Le retard de notre continent ; 2. Les projets élaborés par l'O.E.C.E. et par les six pays de la C.E.C.A. pour faire face à ce retard ; 3. Les perspectives que l'Euratom ouvre à l'Europe et les obstacles qui jalonnent son chemin.

Depuis lors, le mouvement s'est précipité, poussant l'Euratom au premier plan de l'actualité. Le Plan Spaak a été approuvé à Venise par les ministres des affaires étrangères des Six. A Bruxelles, il sert aujourd'hui de base à l'élaboration du traité par lequel les pays du Plan Schuman projettent de créer une commission atomique européenne. Enfin, celle-ci va faire à l'Assemblée nationale française l'objet d'un débat de politique étrangère peut-être décisif. Il est dès lors indiqué de faire le point en confrontant les éléments et conclusions de notre première hypothèse de travail avec l'évolution en cours.

I. LA PRESSION DES FAITS

a) Le bilan énergétique européen

Au fur et à mesure que des chiffres contrôlés deviennent disponibles, on réalise mieux la situation alarmante de l'économie continentale.

Il ressort notamment des statistiques récemment publiées que :

1. Le coût de l'énergie en Europe est trop élevé. C'est ainsi qu'en 1954, le prix moyen de la tonne de charbon était de \$ 12,15 en Allemagne, de \$ 14,60 en France et au Royaume-Uni contre \$ 8,95 aux Etats-Unis. En ramenant

à 100 l'indice correspondant au coût américain, on obtient les cotes 135 pour l'Allemagne et 163 pour la France et le Royaume-Uni. Le « fuel-oil » lourd donne lieu à une constatation analogue. En 1954 toujours, la tonne revenait en Allemagne à \$ 26,20 (indice 170), au Royaume-Uni à environ \$ 30 (indice 195), en France à \$ 32,80 (indice 210) contre \$ 15,50 aux Etats-Unis (indice 100). Enfin, le mètre cube de gaz naturel qui coûte en Italie 1,6 cent se vend 0,6509 cent aux Etats-Unis.

Déjà chère en valeur absolue, l'énergie l'est encore davantage en termes de salaire horaire. En effet, une heure de travail permettrait d'acheter, au prix de gros, 22 kg. de charbon en France, 32 kg. en Belgique, 33 kg. en Allemagne, et 200 kg. aux Etats-Unis.

Comme par ailleurs une corrélation assez étroite a été dégagée entre l'évolution de la consommation d'énergie, la production et le revenu national, il apparaît que ce prix élevé de l'énergie grève sensiblement les prix de revient industriels, affaiblissant la position concurrentielle de nos produits sur les marchés mondiaux et réduisant le pouvoir d'achat et le niveau de vie de nos populations ¹.

2. La cherté relative et le plafonnement perceptible de ses sources d'énergie classique constituent déjà pour l'Europe une sourde menace. Il suffit de prendre aussi en considération le rythme d'accroissement de la demande d'énergie pour en saisir toute la signification.

Compte tenu d'un accroissement prévisible de la demande que l'on peut évaluer à environ 2,5 % par an et des possibilités de développement actuellement connues des sources d'énergie classique, les pays de la C.E.C.A. disposent du bilan énergétique suivant :

	1954	1955	1965 Prévisions
Besoins d'énergie	370	395	510
Production d'énergie	325	335	390
Déficit (ressources importées)	45	60	120
<i>Note:</i> Les différentes sortes d'énergie (charbon, électricité hydraulique, gaz) ont été converties en millions de tonnes d'équivalent charbon.			

Ainsi, dans moins de 10 ans, les importations d'énergie (charbon américain et pétrole du Moyen-Orient) des Six équivaldront en importance à la capacité d'une seconde Ruhr.

La balance extérieure sera dès lors grevée d'une charge de l'ordre de 2 milliards de dollars, soit environ le double de la valeur des importations actuelles.

¹ Ces données sont tirées d'une importante étude de M. PIERRE WIGNY : *Rapport préliminaire sur le problème européen de l'énergie à l'Assemblée commune de la C.E.C.A.*, Document N° 6, Luxembourg, mars 1956, p. 10.

La tendance générale ressortant des chiffres précités souligne donc deux graves perspectives, soit :

- a) une dépendance rapidement croissante à l'égard du charbon américain et du pétrole du Moyen-Orient ;
- b) une hémorragie correspondante de devises dollars et livres sterling.

Dans l'état actuel des connaissances, on admet qu'une tonne de combustible nucléaire représente en termes d'énergie l'équivalent de 10.000 tonnes de charbon. Dans ces conditions, l'Europe est évidemment condamnée à chercher dans la puissance de l'atome le complément puis la relève de ses sources d'énergie classique.

b) L'effort des autres

Déjà évoqué, l'effort financier consenti par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France donne une première idée des principales réalisations occidentales ¹.

Complétons cette approximation par les indications tirées des plans de production présentement discutés ou en cours de réalisation.

C'est ainsi que les capacités de production d'électricité nucléaire prévues pour 1960 s'échelonnent comme suit :

Union soviétique :	2 à 2,5 millions /kW	
Etats-Unis :	0,800	»
Royaume-Uni :	0,300	»
France :	0,120	»

Les chiffres russes soulignent l'importance que l'U.R.S.S. attache au développement de l'énergie atomique, importance que M. Boulganine a définie à l'occasion du xx^e Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique : « En ce qui concerne l'énergie atomique à des fins pacifiques, notre pays est en avance sur les autres. Nous devons à l'avenir aussi rester en tête dans ce domaine. »

Dans un article publié le 21 mai 1956 dans la *Pravda*, un des premiers atomistes russes, M. Igor Kourtchatow, a donné des indications intéressantes sur les projets soviétiques. Il précise que le sixième plan quinquennal prévoit la construction de cinq centrales atomiques. Leur mise en service s'échelonnera de 1958 à 1960. Leur puissance variera entre 400 000 et 600 000 kW, cet ordre de grandeur n'étant d'ailleurs qu'un début ².

Le 23 mai 1956, les *Izvestia* publient un important interview de M. E.-P. Slavski, chef de la direction générale de l'énergie atomique auprès du Conseil des ministres de l'U.R.S.S. Il en ressort que d'ici 1960 l'U.R.S.S. va édifier huit « Génissiat » atomiques dont les centrales seront installées à Moscou, à Lénin-grad, dans l'Oural et dans la région de Sverdlovsk. Un accélérateur de particules de 50 à 60 milliards d'électron-volts sera construit. Les cent vingt aimants

¹ HENRI RIEBEN : « De la Communauté européenne du charbon et de l'acier à l'Euratom », *Revue économique et sociale*, n° 2, Lausanne, avril 1956, pp. 124, 126, 128.

² *Le Monde*, Paris, 23 mai 1956, p. 14.

gigantesques dont il disposera s'échelonneront sur une circonférence de 1 km et demi¹. L'ordre de grandeur des projets russes montre que les déclarations précitées de M. Boulganine ne sont pas de vains mots mais qu'elles soulignent des réalisations déjà considérables et en préfigurent d'autres, plus grandes encore.

Ces objectifs sont d'autant plus remarquables que l'U.R.S.S. dispose encore dans ses sources d'énergie classique d'une importante marge d'expansion.

L'effort américain n'est pas moins impressionnant. Dès 1954, la Commission de l'énergie atomique a entrepris la réalisation d'un premier programme de réacteurs prototypes et de centrales nucléaires expérimentales. De son côté, l'industrie privée a entrepris dès 1955, avec l'aide financière et technique de la commission, la mise en œuvre d'un deuxième programme portant sur cinq réacteurs. Ces deux projets présentent les caractéristiques suivantes :

Programme de la Commission atomique américaine

Type de réacteur	Laboratoire C.A.A.	Capacité chaleur	MW élec.	Prix en millions \$	Date de mise en œuvre
PWR	Westinghouse	264	60	85	1957
BWR	Argonne National Laboratory . .	20	5	17	1956
SGR	North American Aviation	20	—	10	1956
FBR	Argonne National Laboratory . .	62,5	15	40	1958
HTR	Oak Ridge National Laboratory . .	65	16	44	1959
<i>En complément :</i>					
LMFR	Brookhaven National Laboratory .	5	—	15	1959
OMR	North American Aviation	—	—	—	1957
GCR	En projet	—	—	—	—

Programme de l'industrie américaine

Type de réacteur		Capacité MW	Prix en millions \$	Date de mise en œuvre
PWR	Yankee Atomic Electric.	100	24	1957
BWR	Commonwealth Edison	180	45	1960
SGR	Consumer's Public Power District	75	24	1959
FBR	Detroit Edison.	100	45	1958
PWR	Consolidated Edison	236	55	1959

Source : R. F. BENENATI, Prof. of Chemical and Nuclear Engineering, Brooklyn Politechnic, New York : « Hochtemperaturreaktoren », *Neue Zürcher Zeitung*, n° 1187, 25 avril 1956, p. 8.

On sait en outre que le programme atomique à long terme des Etats-Unis est actuellement soumis à l'examen du Sénat. Selon le sénateur McKinney, les U.S.A. devraient en 1980 pouvoir tirer de l'énergie atomique 135 millions de

¹ M. PIERRE DROUIN : « Une exigence économique », *Le Monde*, Paris, 6 juillet 1956, p. 3.

kW, c'est-à-dire 20 millions de kW de plus que la capacité actuelle de l'industrie électrique américaine.

Un effort parallèle est enfin poursuivi à l'échelon universitaire en ce qui concerne la formation des cadres techniques nécessaires à la réalisation d'un si vaste programme. En 1952 déjà, les U.S.A. disposaient de plus de 500 000 étudiants en sciences, contre 180 000 environ en Europe¹. L'effort russe serait encore beaucoup plus vaste puisqu'il porterait déjà sur la formation d'un million de techniciens de l'énergie nucléaire². Sur une échelle plus modeste, la Grande-Bretagne s'efforce de prendre rang dans la course pacifique de l'énergie atomique. A fin mai 1956, elle a pu annoncer officiellement l'entrée en action, à Calder Hall (Cumberland), de la première usine électrique atomique du monde qui produira de l'énergie pour les besoins nationaux³. Cet événement a été pour les autorités britanniques l'occasion de souligner l'importance qu'elles attachent à cette réalisation pour le développement de toute l'économie du Royaume-Uni.

Comment expliquer tant de hâte et d'opiniâtreté ?

Le réflexe militaire a été sans conteste à l'origine de cet effort et aujourd'hui, Hiroshima et Nagasaki restent les symboles atroces de la puissance terrifiante de l'atome.

Mais maintenant que l'équilibre des forces militaires nucléaires est pratiquement réalisé entre les principaux protagonistes, l'enjeu de la compétition engagée se reporte par priorité sur deux autres objectifs :

1. L'énergie atomique est appelée à fournir une contribution déterminante à l'évolution des économies en retard. Beaucoup de régions économiquement sous-développées ne disposent pas de ressources hydro-électriques suffisantes. Tel est le cas, par exemple, de l'Afrique du Nord et du Sahara. Avec ses frais de transport quasi nuls et sa puissance élevée, la « manne énergétique » doit permettre de lever une des limitations et entraves fondamentales du développement économique de ces territoires. D'ores et déjà, les U.S.A. et l'U.R.S.S. se disputent auprès de ces pays le monopole de l'assistance technique atomique⁴.

2. L'expérience des puissances atomiques les plus avancées montre que le succès dans ce domaine est le résultat de beaucoup de travail, de compétence scientifique et technique et de ressources. Dans ces pays, les entreprises qui participent à ces travaux se rangent parmi les plus dynamiques de leurs branches. Comme les secteurs touchés sont très nombreux (chimie, métallurgie, électricité, mécanique de précision, électronique, etc.) avant même d'apporter une nouvelle source d'énergie, la création d'une industrie nucléaire va imprimer un vigoureux mouvement de modernisation et de transformation aux activités qui participent à cet effort.

¹ M. PIERRE WIGNY : *op. cit.*, p. 18.

² M. PAUL-HENRI SPAAK : Discours du 11 mai 1956 à l'Assemblée commune de la C.E.C.A., compte rendu *in extenso* des séances, Luxembourg, 1956, p. 470.

³ *Gazette de Lausanne*, 24 mai 1956, p. 8.

⁴ HENRI RIEBEN : « De la Communauté européenne du charbon et de l'acier à l'Euratom », *op. cit.*, pp. 125 et 129.

Une nouvelle révolution technique est en vue. Ses effets peuvent être aussi considérables que ceux déployés par l'invention de la vapeur. Comme le secteur atomique se caractérise déjà par une évolution très rapide, il faut veiller à ce que les efforts engagés ne soient pas gaspillés en pure perte parce qu'entrepris trop tard. Il importe surtout de ne pas laisser passer sans y prendre part un développement scientifique et industriel aussi important, l'apparition du cycle suivant trouvant les retardataires démunis des expériences, moyens et techniques nécessaires pour l'affronter ¹.

L'Euratom a précisément été conçu pour aider l'Europe à sortir de l'impasse due à la pénurie et à la cherté de ses réserves énergétiques, à la croissance simultanée de ses besoins et de sa dépendance à l'égard du charbon américain et du pétrole arabe. Mais avant même que l'Euratom apporte à l'Europe la deuxième Ruhr que le déficit de sa balance énergétique rendra bientôt nécessaire, il aura fourni une contribution déterminante à l'adaptation de l'ensemble de l'économie à la révolution industrielle qui se dessine.

Enfin, l'Euratom donne à tous ceux qui ne se résignent pas à voir l'Europe reculer et tomber dans une vassalité économique une puissante raison de croire et de travailler à son redressement.

Toutefois, si nécessaire que soit une organisation européenne de l'énergie, nous savons qu'il est malaisé d'amener des nations anciennes « conscientes de leur originalité, fières de leur passé, jalouses de leur indépendance » ² à franchir cette étape décisive.

Quels sont dès lors les changements que l'évolution récente a apportés depuis avril aux réactions et aux positions nationales des principaux intéressés ?

II. NOUVELLE BATAILLE DE MOTS OU INFRASTRUCTURE DE L'EUROPE ÉCONOMIQUE MODERNE ?

Il y a trois mois, le projet d'Euratom se heurtait à la tiédeur, sinon à l'hostilité à peine voilée des milieux officiels britanniques, tandis que, sur le continent, nombre d'ex-gaullistes, de communistes, de poujadistes et d'éminents militaires français rejoignaient dans l'opposition certains cercles industriels très influents, notamment dans la Ruhr. Deux arguments étaient invoqués : 1. Le refus des militaires et politiciens français attachés à une conception nationaliste de sacrifier sur l'autel de l'organisation européenne de l'industrie nucléaire le droit pour la France de produire la bombe atomique. 2. La peur de certains milieux industriels que l'Euratom, réacteur de la relance européenne, ne restreigne au profit de visées dirigistes le champ d'action de la libre entreprise.

Cette double offensive a multiplié les obstacles sur le chemin de l'Euratom sans toutefois réussir à entamer les positions de ses partisans.

Animés par le président Jean Monnet et son Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, ils ont puisé dans l'optimisme et l'action diligente de

¹ Rapport des chefs de délégation aux ministres des Affaires étrangères, Bruxelles, 21 avril 1956, pp. 99 à 102 ; M. PIERRE WIGNY : *op. cit.*, p. 19 notamment.

² M. PIERRE WIGNY : *op. cit.*, p. 15.

M. Paul-Henri Spaak et de son Comité intergouvernemental, dans la fermeté des principaux responsables de l'entreprise engagée et dans la pression des faits, de multiples motifs d'espérer. Essayons d'esquisser, sur le tableau de fond de notre première hypothèse de travail ¹, les signes les plus significatifs de l'évolution observée durant les derniers trois mois.

a) Les principales réactions périphériques

1. Les Etats-Unis.

Ils ont au moins dix ans d'avance sur l'Europe. Mais l'offre que le président Eisenhower a faite le 22 février 1956 de mettre 20 tonnes d'uranium enrichi à la disposition de pays étrangers, et en premier lieu de l'Euratom, représente pour notre continent l'économie de cinq années au moins de coûteux tâtonnements et de travaux préliminaires. Depuis lors, cette attitude positive n'a fait que se renforcer, comme en témoignent les faits suivants :

a) Le 25 mai 1956, le président Eisenhower lance un nouvel appel en faveur de l'unité européenne.

« Cette unité, dit-il, paraît plus proche aujourd'hui que jamais au cours des siècles... »

« Des Etats-Unis d'Europe libres seraient puissants par les talents de leurs peuples, convenablement dotés en ressources matérielles et riches de leur héritage culturel et artistique commun... »

« Sans une telle unification européenne, l'histoire des dernières cinquante années en Europe pourrait se répéter de façon lamentable avec, peut-être, pour résultat final, la destruction de toutes les valeurs que les peuples d'Europe ont le plus à cœur. » ²

Washington ne s'en tient toutefois pas à une déclaration de principe en faveur de la construction européenne. De récentes réactions témoignent de sa volonté d'aider au démarrage de l'Euratom.

b) Le 1^{er} juin 1956, de retour de son voyage aux Etats-Unis, M. Franz Josef Strauss, ministre fédéral de l'Energie nucléaire, évoque lors d'une conférence la fascination que l'Euratom semble exercer sur ses interlocuteurs américains et, convaincu de l'insuffisance de tout effort national, il affirme l'accord de principe du gouvernement de Bonn au projet d'Euratom ³.

c) Le 19 juin 1956, MM. John Forster Dulles, secrétaire d'Etat américain, et Christian Pineau, ministre français des affaires étrangères, tombent d'accord pour considérer que la propriété des matières fissiles doit être réservée à l'Euratom plutôt qu'aux Etats participants ou aux entreprises privées ⁴.

¹ Cf. notre étude précitée, notamment « Les zones de friction », pp. 127 à 137.

² Cf. *Le Soir*, Bruxelles, 27 mai 1956, édition **, p. 1.

³ F. L. : « Westdeutsche Atomenergiepläne-Erklärungen des Bundesministers Strauss », Correspondance de Bonn de la *Neue Zürcher Zeitung*, édition de midi, n° 1584, du 2 juin 1956, p. 2.

⁴ W. I. : « Die französisch-amerikanische Aussprache-Klärung der gemeinsamen Probleme », correspondance de Washington de la *Neue Zürcher Zeitung*, édition de midi, n° 1771, du 20 juin 1956, p. 1.

d) Conformément à ce principe, les récents accords atomiques bilatéraux passés par les Etats-Unis avec la France, la Hollande et la Suisse grèvent de servitudes de contrôle considérables la cession de matières fissiles américaines. Les conditions de cession de l'Agence atomique internationale de l'O.N.U. seront probablement tout aussi sévères. En revanche, les Etats-Unis seraient d'ores et déjà d'accord de transférer à l'Euratom les droits de contrôle que leur confèrent les accords passés avec des Etats membres de cette communauté. Si l'Euratom voit le jour, la France pourrait organiser elle-même ce contrôle avec ses partenaires, tandis que la Suisse devrait se soumettre aux conditions soit des Etats-Unis, soit de l'Agence atomique internationale.

En d'autres termes, pour garantir la sécurité de la collectivité, l'Euratom prévoit un système d'auto-contrôle qui consiste à ne pas déléguer aux usagers la propriété du combustible nucléaire qui leur est cédé. Les Etats-Unis voient dans ce système une garantie suffisante pour laisser à l'Euratom l'entière responsabilité des opérations de contrôle. En revanche, l'O.E.C.E. n'a pas été mise jusqu'ici au bénéfice du même privilège.

Ainsi, avant même qu'il soit créé, l'Euratom apparaît susceptible d'obtenir, au bénéfice de ses membres, dans les négociations avec les pays tiers et notamment avec les Etats-Unis, des résultats supérieurs à ceux que permettent d'escompter des négociations bilatérales. Il doit enfin permettre d'assurer les contrôles nécessaires à la sécurité de la collectivité en évitant toute ingérence extra-européenne ¹.

2. Le Royaume-Uni.

A l'origine hostiles, les réactions anglaises amorcent une évolution significative, en dépit de la réserve des milieux officiels, confirmée à l'occasion des récents entretiens londoniens de MM. Maurice Faure et Anthony Nutting ².

Le 5 juin 1956, M. Jean Monnet lançait un premier appel à l'Angleterre pour qu'elle se joigne aux efforts des Six en vue d'accroître les ressources énergétiques de l'Europe. Il déclarait notamment :

« La transformation du monde moderne a établi une solidarité de fait entre les peuples de l'Europe occidentale, qu'ils habitent les îles Britanniques ou le continent. Ils partagent ensemble la bonne ou la mauvaise fortune... La Grande-Bretagne fait partie de notre monde. Elle a le même mode de vie que le nôtre. Ses difficultés sont les mêmes que les nôtres. Elle ne peut les résoudre sans nous et nous ne pouvons les résoudre sans elle. A mon avis, il n'est pas naturel que l'Angleterre ne participe pas à l'effort du continent. Ce n'est pas naturel et ce n'est pas sage. » ³

¹ M. PIERRE DROUIN : « Surveillance américaine et contrôle européen », dans le *Monde économique et financier* du 24 juin 1956, p. 1.

² M. PAUL CHAIZE : « Pas d'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Euratom », dans le *Figaro*, Paris, 18 juin 1956, p. 3, et M. JEAN WETZ : « La Grande-Bretagne ne s'est pas engagée à s'associer plus étroitement à l'Euratom », *Le Monde*, Paris, 17-18 juin 1956, p. 2.

³ *Le Monde*, Paris, 7 juin 1956, p. 2.

Cet appel n'est pas resté sans écho outre-Manche et le 20 juin 1956, sous le titre : « Les jeunes conservateurs britanniques s'inquiètent. Pour éviter à leur pays une vieillesse qui s'annonce difficile, une seule solution possible : l'union Europe-Commonwealth », le *Figaro* publie une suggestive étude de M. B. Tesselin. Rédigé après un entretien « avec un des membres importants du cabinet de Londres »¹, cet article avance des « conceptions qui ont déjà reçu une estampille officielle encore que discrète »². En voici l'essentiel :

1. Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, près de dix millions de kilomètres carrés de territoire, près du quart des matières premières du globe et plus de six cents millions d'hommes se sont écartés des zones d'influence directe des nations de l'Europe occidentale.

2. Ce mouvement de recul, loin d'être terminé, s'étend rapidement sur toute la ligne stratégique du Commonwealth, de Chypre à Singapour, en passant par la Jordanie, Aden et Ceylan.

3. Au fur et à mesure que se rétrécit l'Empire, l'Angleterre doit faire face à des difficultés internes croissantes. Elle doit subvenir aux besoins de cinquante-deux millions d'habitants sur une île qui n'en peut nourrir que trente; elle doit faire tourner une industrie qui absorbe déjà plus de combustible que n'en fournit le sous-sol ; face à des marchés extérieurs de plus en plus disputés, elle devrait prévoir, sur la base de capitaux qui s'amenuisent, un accroissement de ses investissements industriels et de ses crédits étrangers. Enfin, sur le plan des niveaux de vie, l'Angleterre, à l'instar de l'Europe continentale, est non seulement largement dépassée par les Etats-Unis, mais risque encore de perdre la course engagée avec l'U.R.S.S.

4. Au XIX^e siècle, l'infrastructure économique anglaise, alors à la tête du progrès, était le meilleur soutien de la liberté de manœuvre internationale et du rôle de grande puissance de la Grande-Bretagne. Comment conserver celle-ci dès l'instant que les bases économiques s'effritent ?

5. C'est pour répondre à ces préoccupations, assez semblables aux nôtres, que des milieux influents britanniques ont été amenés à penser que « entre les deux continents d'Asie et d'Amérique, une association entre le Commonwealth et l'Europe pourrait former un ensemble à peu près cohérent et viable »³.

6. Ce faisant, le Commonwealth ne serait plus la chasse gardée des Anglais mais s'ouvrirait à l'immigration et aux capitaux européens. Cette nouvelle voie d'expansion pourrait constituer un important facteur de stabilité pour l'Europe en associant notamment plus étroitement le dynamisme allemand à l'équipement économique des territoires d'outre-mer. « Sinon... qui pourrait garantir que dans dix ou même cinq ans l'Allemagne occidentale fera encore partie du bloc occidental ? »⁴

¹ Nous présumons qu'il s'agit de M. Anthony Nutting, ministre d'Etat aux Affaires étrangères.

² *Le Figaro*, Paris, 20 juin 1956, p. 5.

³ M. B. TESSELIN : *op. cit.*, p. 5.

⁴ *Ibidem*, p. 5.

Pour revenir à l'Euratom, la position qu'a dû récemment défendre M. Anthony Nutting contraste avec les conceptions précitées. Aussi cette position fait-elle l'objet de véhémentes critiques à la fois de la part de l'*Economist* et du journal du monde des affaires britanniques, *The Financial Times*.

L'*Economist* démontre l'inanité des trois arguments habituellement avancés pour légitimer l'hostilité de la position officielle à l'égard de l'Euratom.

1. L'affirmation que la participation britannique à l'Euratom serait fatale au programme militaire en cours est toute gratuite. En effet, les Six n'ont jamais prétendu à une association totale mais à une participation qualifiée.

2. L'argument selon lequel cette participation affaiblirait la position anglaise dans les négociations bilatérales engagées avec les États-Unis ne pèse pas davantage, étant donné l'appui américain évident accordé à l'Euratom et l'impatience avec laquelle les États-Unis observent les réactions anglaises.

3. Enfin, l'argument commercial risque de se révéler un calcul à bien courte vue. En effet, dès l'instant que les capitaux, le génie inventif, l'ingéniosité et les cadres techniques constituent les facteurs de succès de tout programme atomique, il est permis de se demander combien de temps l'avance actuelle de l'Angleterre pourra résister aux ressources et à l'effort combinés des Six ¹.

Trois jours plus tard, à son tour, le *Financial Times* consacre à l'Euratom un éditorial révolutionnaire ².

Après avoir soutenu qu'il est de l'intérêt même de la Grande-Bretagne de voir se créer une économie européenne puissante et intégrée ³, le *Financial Times* poursuit :

« Déjà, l'attitude britannique vis-à-vis de l'Euratom et du marché commun a évolué de l'hostilité à peine voilée à une approbation et à un intérêt tardifs. Maintenant que des rapprochements amicaux sont effectués à l'échelon officiel, il est permis de se demander pourquoi la Grande-Bretagne ne peut pas faire un geste manifestant clairement son intérêt à ce moment critique. L'avenir de l'Euratom et du marché commun dépendra peut-être de la disposition de la Grande-Bretagne à appuyer activement ces deux projets. Les obstacles sur le chemin d'une association britannique sont peut-être énormes, mais l'intérêt de la Grande-Bretagne exige qu'une tentative soit faite pour les surmonter. Si la Grande-Bretagne voulait faire savoir maintenant qu'elle est disposée à négocier avec les pays du Plan Schuman sur la question tarifaire générale, comme elle l'a déjà fait en ce qui concerne l'acier, indiquant aussi clairement qu'elle ne considère pas le régime des préférences impériales comme un obstacle insurmontable sur le chemin d'une association plus étroite avec l'Europe, l'ambiance aux conversations de Bruxelles s'en trouverait bien améliorée et

¹ « Mr. Nutting and M. Faure », *The Economist*, Londres, 23 juin 1956, pp. 1173 et 1174.

² « Brussels Talks », *The Financial Times*, Londres, 26 juin 1956, p. 6.

³ Notamment cette déclaration : « A large number of minor problems, added to these major difficulties, may mean lengthy and tedious dispute leading either to failure or to the signing of emasculated treaties. Either way, this would be a major misfortune both for the European countries concerned and for the United Kingdom, whose interest in the creation of a powerful integrated European Economy has never been so decisive. » (*Op. cit.*, p. 6.)

les négociations se dérouleraient plus rapidement. Des progrès sur le chemin du marché commun faciliteraient la solution des problèmes qui retardent l'avènement de l'Euratom. Bref, une intervention britannique à l'heure actuelle pourrait provoquer des progrès révolutionnaires au sein de l'économie européenne. »¹

Mais ce changement d'attitude, la participation qu'il appelle et laisse espérer interviendront-ils assez tôt pour lever les derniers obstacles qui subsistent dans le cadre même des Six sur la route de l'Euratom ?

b) Action et réactions des Six

1. *L'activité diplomatique récente*

Indépendamment des entretiens déjà évoqués que MM. Adenauer, Pineau, Faure et Strauss ont eus soit à Washington soit à Londres avec MM. Dulles et Nutting au sujet de l'Euratom, celui-ci a été l'objet, sur le continent même, d'une intense activité diplomatique. La conférence de Venise des ministres des Affaires étrangères des Six des 30 et 31 mai, les accords franco-allemands de Luxembourg du 5 juin et l'ouverture à Bruxelles, le 26 juin, de la conférence de rédaction des traités sur l'Euratom et le marché commun en constituent les manifestations principales. Quels en sont les résultats ?

A Venise, les ministres des Affaires étrangères des Six ont annoncé l'accord de leurs gouvernements d'adopter le remarquable rapport Spaak comme base de négociation des traités.

Etant donné les divergences suscitées par l'Euratom au sein du Conseil des Ministres et du Parlement français, la prise de position du représentant du Quai d'Orsay était attendue avec une attention particulière. D'entrée de jeu, M. Christian Pineau déclara : 1. que son gouvernement acceptait dans ses grandes lignes le rapport des experts du Comité de Bruxelles ; 2. qu'il était par conséquent aussi d'accord de passer à l'étape de la rédaction des traités.

En outre, M. Pineau a soulevé à cette occasion la question de l'inclusion des territoires d'outre-mer dans le marché commun. Il a souligné que si l'Afrique française devait être ouverte aux marchandises européennes, il serait naturel qu'à l'égalité des avantages correspondît l'égalité des charges, notamment en matière d'investissements².

Cette relance du projet d'Eurafrrique épaulant la construction économique européenne semble avoir suscité un vif intérêt en France, comme aussi et en particulier en Belgique, en Allemagne et en Italie.

A Venise, les pays du Benelux et l'Italie ont clairement exprimé qu'ils entendent appuyer les projets en cours. L'Allemagne de son côté, si elle n'a

¹ *The Financial Times*, *op. cit.*, p. 6.

² La solidarité de l'Europe en Afrique et de l'Europe et de l'Afrique constitue le thème d'une analyse lucide de M. GEORGES RIGASSI : « L'Afrique du Nord et l'Europe », *Gazette de Lausanne* des 19/20 mai 1956, p. 1.

pas caché ses préférences pour le marché commun, ne s'est pas montrée hostile à l'Euratom. Le voyage aux Etats-Unis de son ministre de l'énergie atomique lui a montré l'importance du traitement préférentiel que Washington réserve à l'Euratom ¹.

Or, rappelons que si le projet d'Euratom a trouvé dans les amis du chancelier Adenauer et de M. Ollenhauer des partisans convaincus, le Dr Erhart et certains milieux industriels de la Ruhr en sont des adversaires influents. Il est possible qu'en contribuant à faire perdre à ces derniers l'espoir de construire une industrie nucléaire strictement nationale, la fermeté de Washington permette de vaincre l'un des principaux obstacles de l'Euratom ².

Cette hypothèse mérite d'autant plus d'être rappelée que les déclarations récentes de M. Fritz Berg ³ et du Dr Wolfgang Pohle ⁴ (groupe sidérurgique Mannesmann) montrent que la construction économique européenne projetée ne rencontre pas que de l'hostilité au sein du patronat d'outre-Rhin et de l'industrie lourde de la Ruhr.

Les entretiens de Venise se sont terminés sur une note optimiste. Les espoirs qu'ils ont fait naître ont été renforcés une semaine plus tard par l'accord franco-allemand de Luxembourg.

Pourtant, les négociations se présentaient dans des conditions difficiles après le rejet par les Sarrois du projet de Statut européen. En outre, le lent enlisement des négociations engagées depuis cinq ans sur la canalisation de la Moselle avait provoqué en France une réaction de méfiance et d'amertume. Enfin, l'amodiation des gisements de charbon de la Warndt tournait à l'âpre marchandage.

Après une discussion ardue, MM. Adenauer et Mollet sont parvenus à réaliser un accord donnant aux deux parties satisfaction sur ce qu'elles considéraient comme l'essentiel de leurs préoccupations. « L'Allemagne, a pu dire

¹ Voir *supra*, p. 7.

² Cf. M. CH. REBUFFAT : « Accord des « Six » à Venise », *Le Soir*, Bruxelles, édition **, 31 mai 1956, p. 6.

³ M. FRITZ BERG : *Stand und Aussichten der deutschen Industrie 1955/56*, exposé présidentiel à l'Assemblée générale du Bundesverband der Deutschen Industrie, le 23 mai 1956, à Cologne, notamment :

« 1. Nous sommes tous bien conscients du fait que les grandes tâches que l'utilisation de l'énergie atomique propose aux économies européennes ne sauraient être résolues d'une façon satisfaisante si elles étaient entreprises isolément.

» 2. C'est parce que nous sommes persuadés de la nécessité de créer un marché commun également en Europe que nous avons tout spécialement salué l'évolution qui, partant de la conférence des ministres des Affaires étrangères de Messine, vient d'entrer dans sa première phase de réalisation avec le dépôt du rapport du Comité des experts de Bruxelles.

» 3. Nous sommes en principe d'accord avec les méthodes et les objectifs définis par le rapport de Bruxelles. Et si certains détails appellent encore une étude attentive, on peut déjà dire qu'il importe que ce grand dessein ne soit en aucun cas mis en échec par le conflit de petits intérêts.

» 4. Sur un point cependant, nous adoptons, dans l'intérêt même de la réussite des plans de Bruxelles, une position ferme. Les projets d'Euratom et de marché commun constituent un tout inséparable. »

(P. 11 du tirage à part. — Lire aussi *Le Monde* du 25 mai 1956, p. 14.)

⁴ C.E.C.A., Débats de l'Assemblée commune, compte rendu *in extenso* des séances, n° 12, Luxembourg, 12 mai 1956, pp. 487 à 489.

M. Guy Mollet, souhaitait le rattachement politique de la Sarre. Il lui est accordé. La France demandait des garanties économiques précises. Nous les recevons incontestablement. »¹

Le contentieux de la Sarre et de la Moselle empoisonnait si bien les relations franco-allemandes que le défunt président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française avait même envisagé, en cas d'échec des pourparlers, le retrait de la France de la C.E.C.A.²

La solution adoptée met ainsi fin à un grave litige et l'idée européenne, commune aux principaux négociateurs, a été assez forte pour leur inspirer, face à des intérêts nationaux divergents, une solution raisonnable. Aussi M. Maurice Faure a-t-il pu soutenir avec raison que « au-delà de cet accord, il y a sa portée internationale. Il lève l'hypothèse du préalable sarrois qui n'encombrera plus l'avenir de la construction européenne »³.

Il s'agit maintenant de savoir si l'Euratom se brisera sur le barrage de l'opposition française ou s'il se trouvera à l'Assemblée nationale une majorité suffisante pour entériner et épauler la politique européenne du président du Conseil.

2. *Que veut la France?*

Le projet d'Euratom est essentiellement une idée française et c'est aussi en France qu'il est en train de rencontrer la plus vive résistance.

a) *La croisade contre l'Euratom.*

L'opposition politique à l'Euratom semble d'ores et déjà réunir des suffrages non négligeables parmi les communistes, les poujadistes, la droite nationaliste et chez certains républicains sociaux. Socialistes et M.R.P. font résolument front. Quant aux indépendants, modérés et radicaux, il est probable que l'orientation de leurs voix dépendra surtout de l'évolution du débat sur les incidences militaires de l'Euratom.

Le sénateur Michel Debré, président du groupe des Républicains sociaux du Conseil de la République, a pris la tête de la croisade des adversaires du projet des Six.

L'opposition s'appuie notamment sur les arguments suivants :

1. L'Euratom est une conjuration contre la France. Celle-ci a tout à perdre dans une entreprise destinée à servir d'abord les intérêts américains et allemands. Américains parce que c'est pour eux un moyen de garder leur primauté technique en retardant le plus longtemps possible l'apparition d'une quatrième puissance militaire atomique. Allemands, parce que l'Euratom leur offre l'occasion de recouvrer l'égalité des droits en matière atomique⁴.

¹ Cf. discours prononcé par M. Guy Mollet, président du Conseil, à l'occasion du centième anniversaire des Houillères de Lorraine, à Merlebach, le 23 juin 1956, p. 5 du texte polycopié.

² Cf. *Le Monde*, 10 mars 1956, p. 16 et notre étude précitée, p. 131.

³ Déclaration de M. Maurice Faure, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, au déjeuner de la presse diplomatique française, selon *Le Monde* du 8 juin 1956, p. 2.

⁴ Interview de M. le sénateur Michel Debré par M. Jean-Pierre Moulin, dans la *Tribune de Lausanne* du 12 mai 1956, pp. 1 et 2.

2. Non seulement l'Allemagne recouvrera l'égalité des droits, mais elle participera à l'avance technique que la France apportera dès le départ dans le bilan de l'Euratom. Elle aura tôt fait d'étendre à l'énergie nucléaire sa prépondérance économique. Bref, la « Petite Europe » de l'atome sera fatalement dominée par l'Allemagne ¹.

3. En fait, l'Euratom constitue si bien le réacteur de la relance européenne qu'« il semble que l'on fasse d'une cour de justice, de la cour de justice de la Communauté du charbon et de l'acier et de notre Assemblée, les critères d'une extension des possibilités techniques et économiques de l'énergie atomique » ².

4. Les projets de l'Euratom et du marché commun tournent autour d'institutions préétablies qui sont celles de la C.E.C.A. On désire sortir du cadre de la « Petite Europe » en souhaitant l'adhésion d'autres nations, dont la Grande-Bretagne, mais on continue à dresser sur leur chemin la barrière de certaines des institutions supranationales du pool charbon-acier dont elles paraissent ne rien vouloir ³.

En bref, aux yeux de ses adversaires, l'Euratom, favorable surtout aux intérêts américains et allemands, lèse les intérêts français. Il enferme l'industrie nucléaire occidentale dans le cadre trop étroit de la « Petite Europe » et les institutions choisies rendent impossible l'extension de ce cadre. Enfin, la contradiction entre les arguments invoqués dans le cas de la C.E.D. et ceux avancés en faveur de l'Euratom tend à prouver que celui-ci, avant de permettre de construire des réacteurs atomiques européens, est utilisé comme réacteur de la relance de l'Europe.

L'effet de cette argumentation, et des réserves militaires et économiques, n'est pas resté sans écho puisque, sur proposition de M. Debré, le Conseil de la République vient de demander au gouvernement, à une forte majorité, de ne prendre en matière d'énergie atomique aucun engagement d'ordre international sans un accord préalable des deux Chambres.

b) *La réponse des partisans de l'Euratom.*

Elle consiste principalement dans les considérations économiques déjà développées ⁴ que complètent les mises au point et précisions suivantes :

1. L'Euratom jouit d'une excellente presse aux Etats-Unis. C'est d'autant plus remarquable que deux de ses principaux objectifs consistent : a) à libérer l'Europe de sa dépendance croissante à l'égard du charbon américain et du pétrole du Moyen-Orient (contrôlé en grande partie par les Etats-Unis) ; b) à empêcher que les Etats membres de l'Euratom ne tombent sous la tutelle de la Commission atomique américaine par le canal des accords bilatéraux.

¹ Interview de M. le sénateur Michel Debré par M. Jean-Pierre Moulin, dans la *Tribune de Lausanne* du 12 mai 1956, p. 1 et Discours du 11 mai 1956 à l'Assemblée commune de la C.E.C.A., *Journal des Débats*, compte rendu *in extenso* des séances, n° 12, Luxembourg, 12 mai 1956, pp. 458, 459.

² Débat du 11 mai 1956 à l'Assemblée commune de la C.E.C.A., *op. cit.*, pp. 454 à 456.

³ *Ibidem*, pp. 455 et 460.

⁴ Cf. notre étude précitée, pp. 123 à 127 et *supra*, pp. 1 à 6.

Précisément la France vient de signer un tel accord. Les servitudes qui l'assortissent sont si sévères qu'elles ne peuvent qu'inciter le gouvernement français à redoubler d'efforts pour favoriser l'éclosion de l'Euratom ¹.

2. Dans ce cas, la France se libérerait-elle de la tutelle américaine pour mieux tomber, à long terme, sous la coupe de l'hégémonie atomique allemande ?

M. Louis Armand, expert de l'O.E.C.E. et du Comité intergouvernemental de Bruxelles, a répondu à cette question. Il a montré que les nations européennes peuvent soit s'unir pour former un grand ensemble atomique, soit devenir les satellites des Etats-Unis par la voie des accords bilatéraux ². Dans ce cas, l'Allemagne, avec sa puissante industrie chimique et sa métallurgie d'avant-garde, aura tôt fait de devenir le plus brillant partenaire de l'Amérique ³.

Face à cette perspective, M. Pierre Drouin pose la question suivante :

« Plutôt que d'essayer de préserver jalousement les avantages dont nous disposons *actuellement* sur le chapitre atomique, ne vaut-il pas mieux les placer dans la balance européenne afin de rétablir l'équilibre rompu au profit de

¹ Lire l'énoncé de ces servitudes dans l'article de M. PIERRE DROUIN : *Surveillance américaine et contrôle européen*, et notamment cette conclusion : « Chose étrange : aucune des voix qui soulignent d'ordinaire les méfaits de l'Euratom au nom de la grandeur française ne s'est élevée pour dénoncer cette série d'atteintes à notre souveraineté. Regardé de près, ce « statut » atomique (qui n'affecte encore que 40 kilos d'uranium 235) n'est pourtant guère plus enviable que celui qui pourrait être accordé à un pays sous-développé. » (*Op. cit.*, p. 1.)

² C'est bien aussi l'avis de M. André-François Poncet qui, après avoir souligné la nécessité dans laquelle les nations européennes se trouvent de recourir aux bons offices des Etats-Unis pour rattraper leur retard technique, écrit : « L'Amérique semble ainsi avoir en vue l'élaboration d'une sorte de plan Marshall atomique de vaste envergure. Mais le pays qui traitera avec elle devra se plier à toutes ses prétentions ; et nombre de ces dernières seront rigoureuses ; il tombera sous la coupe de la Commission atomique américaine ; il sera dans sa main ; il deviendra son satellite. S'il ne lui plaît pas de s'y résigner, une seule voie lui semble ouverte, celle qui le conduit à s'associer avec ses voisins européens, à joindre ses efforts et ses ressources aux leurs, à créer, en un mot, une communauté européenne de l'atome : l'Euratom. » (« Venise et l'Euratom », *Le Figaro*, Paris, 30 mai 1956, p. 1.)

³ *Le Monde*, 27-28 mai 1956, p. 4 et surtout une lettre de M. Louis Armand, dans *L'Express*, Paris, 6 juillet 1956, p. 2, notamment la conclusion :

« Pour qui pèse les données véritables du problème, celui-ci se pose de la façon la plus claire.

» Sans l'Euratom — avec ou sans l'O.E.C.E. — nous subirons le règne soit de l'accord bilatéral, soit de l'Agence internationale, et les pays de l'Europe ne pourront être que les satellites des grandes puissances atomiques, le plus brillant d'entre eux étant, sans nul doute, l'Allemagne.

» Avec l'Euratom, le potentiel allemand travaillera pour l'Europe et la France valorisera son avance actuelle avant que celle-ci, dans bien peu d'années, ne se trouve considérablement réduite ; notre pays deviendra un partenaire de premier plan dans un ensemble solide.

» Pour la France, le problème est simple et se résout en une alternative :

» — Ou bien, avec des partenaires qu'elle aura choisis, elle tirera le plein bénéfice de ses connaissances et fera partie d'un ensemble qui pourra être le troisième « grand » atomique ;

» — Ou bien elle acceptera, sous des formes dont nous connaissons le danger, les aides qui sont promises à tous et ce sera, pour elle, la dépendance.

» Le chemin de l'indépendance, c'est l'association à égalité avec d'autres pays, et le premier pas vers ces associations doit être l'Euratom. »

l'Allemagne dans le pool charbon-acier? A l'âge atomique, la « royauté » économique de la Ruhr ne peut-elle être contestée? ¹ »

La question vaut d'autant plus d'être soulevée que l'Europe aura besoin, d'ici peu d'années, précisément de l'équivalent énergétique d'une deuxième Ruhr ².

3. Quant aux institutions, il est vrai que l'intervention de la Cour de justice a été prévue pour trancher les conflits susceptibles d'intervenir entre les détenteurs de brevets. Il est aussi vrai que l'Assemblée commune interviendra. Mais peut-on concevoir des institutions européennes techniques, donc dirigées nécessairement par ces horribles technocrates — cause de tous ces débats — sans prévoir simultanément leur contrôle par le seul pouvoir politique européen existant aujourd'hui? ³ Enfin deux raisons également techniques imposent un certain degré de supranationalité : a) la gestion d'un budget commun ; b) le contrôle de la matière fissile, efficace dans la mesure où l'Euratom dispose du monopole de la propriété du combustible nucléaire. Celui-ci est du reste destiné à rester propriété publique même si l'Euratom devait être refusé ⁴.

Ce faisant, condamne-t-on vraiment l'organisation nucléaire européenne à se confiner au cadre des Six?

« Cela n'est pas vrai, a répondu le principal responsable du plan de Bruxelles. Nous voulons nous mettre à six parce que nous n'avons encore trouvé personne d'autre, à l'heure actuelle, qui veuille faire avec nous ce qui nous paraît indispensable. » ⁵

Mais alors l'Angleterre? Nous avons déjà répondu à cette question en esquissant le chemin de rapprochement qui se dessine chez elle dans la mesure où elle sent que l'Euratom prend effectivement corps ⁶. D'ailleurs, il se trouve que les institutions proposées sont précisément celles dont le Conseil de l'Europe, comprenant aussi les Anglais et les Scandinaves, a dit, en 1948, l'impérieuse

¹ M. PIERRE DROUIN : « L'Euratom n'est-il qu'une construction de technocrates? » *Le Monde*, 27-28 mai 1956, p. 4.

² Il est intéressant de rapprocher de cet avis le point de vue belge, tel qu'il a été formulé par le président Paul-Henri Spaak : « La Belgique est un petit pays, mais nous avons eu, vous me permettez de le dire, au cours du XIX^e siècle et même au début du XX^e, une certaine expansion industrielle et un certain essor qui était disproportionné, je le reconnais, avec la grandeur de notre territoire et le nombre de nos habitants. Pourquoi? C'est parce que nous avions le charbon et que nous bâtissions notre expansion industrielle sur ce qui était le seul vrai moyen de l'époque.

» Mais croyez-vous que je puisse accepter d'un cœur léger que, demain, de grands pays bâtissent leur expansion industrielle sur ce qui sera le moyen de demain et que la Belgique continuera à bâtir son expansion industrielle sur le charbon? A moins que vous ne la forciez toujours à passer par les guichets même du plus grand et du plus généreux de nos amis en lui demandant de nous aider. » (Débat du 11 mai 1956 à l'Assemblée commune de la C.E.C.A., *op. cit.*, p. 471.)

³ *Ibidem*, pp. 471 et 472.

⁴ M. MAURICE FAURE : « Refuser l'Euratom, c'est accroître la dépendance de la France », *Le Monde*, 4 juillet 1956, pp. 1 et 3.

⁵ M. PAUL-HENRI SPAAK : *op. cit.*, p. 472.

⁶ Cf. notre étude précitée, pp. 129-130 et *supra*, pp. 8 à 11.

nécessité, c'est-à-dire des institutions à compétence limitée mais dotées de pouvoirs réels ¹.

5. Enfin qu'en est-il de la contradiction que M. Debré a fait surgir entre les arguments avancés en faveur de la Communauté européenne de défense et les mobiles dont s'inspire l'Euratom ?

L'échec de la C.E.D. a prouvé que les intentions les meilleures peuvent conduire à une évolution politique funeste si elles ne bénéficient pas d'un support psychologique suffisant. En clair, l'Europe n'était pas mûre pour s'unir autour d'une idée politique.

Mais nous avons vu qu'elle doit, pour survivre, mettre ses efforts et ses ressources en commun sur le terrain économique. L'objectif fondamental de l'Euratom, c'est de contribuer à doter l'Europe d'une infrastructure économique assez forte pour lui permettre d'élever ses niveaux de vie, de participer efficacement au développement des pays sous-développés et d'être à même, d'ici quinze à vingt ans, de soutenir sans honte la comparaison des résultats russes et américains.

« C'est pourquoi, vient de déclarer le secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, je comprends difficilement l'attitude de ceux qui, ayant refusé la C.E.D. parce qu'elle leur semblait une approche trop politique de l'Europe, boudent maintenant l'Euratom, qui répond strictement à des nécessités d'expansion économique rapide de l'Europe. » ²

Indispensable à l'économie continentale, l'Euratom n'en est pas moins, aux yeux du représentant de la France aux conférences de Venise et de Bruxelles, aussi nécessaire à son propre pays. Ses récentes déclarations sont une confirmation des thèses principales des partisans de l'Euratom, soit :

1. L'Euratom supprime la division entre « contrôleurs » et « contrôlés ». Il y substitue un contrôle réciproque entre partenaires.

2. Il serait peut-être possible de concevoir la suppression de ce dernier en consacrant l'essentiel des ressources du pays à la construction d'une industrie atomique strictement nationale. Mais il serait alors impossible de poursuivre simultanément l'amélioration de la production et des niveaux de vie intérieurs, une politique hardie de logements, la mise en valeur du Sahara, la promotion économique de l'Union française.

3. La question du profit que l'Allemagne tirera au départ de la mise en commun des ressources est moins importante que la certitude qu'il lui suffira de peu d'années pour rattraper et dépasser une France livrée à ses seules possibilités.

« Nous regretterions peut-être alors, poursuit M. Maurice Faure, le système communautaire que nous aurions refusé et ces liens de solidarité qui constituent au reste la condition même de l'indépendance et de la prospérité de l'Europe occidentale tout entière. Chacun des membres apporte à cet édifice une contribution différente au départ, mais les « mises » individuelles seront tellement valorisées par la suite qu'il deviendra ridicule de rechercher qui a le plus profité de l'opération. » ²

¹ M. PAUL-HENRI SPAAK : *op. cit.*, p. 466.

² M. MAURICE FAURE : « Refuser l'Euratom, c'est accroître la dépendance de la France », *Le Monde*, Paris, 4 juillet 1956, pp. 1 et 3.

c) *La prise de position du président du Conseil et du Gouvernement français.*

M. Guy Mollet a souligné dès sa déclaration d'investiture et à plusieurs reprises tout l'intérêt qu'il porte à un accord rapide sur l'institution de l'Euratom. Tenant toutefois compte des positions précitées et désireux de ne pas signer un traité qui risquerait de ne pas être entériné par le Parlement, le Gouvernement français vient de décider :

1. d'engager un débat sur l'Euratom les 5 et 6 juillet à l'Assemblée nationale ;
2. de ne pas accepter que la France aliène sa liberté de fabriquer des armements atomiques au terme de la période provisoire prévue par le projet de traité.

Cependant, M. Guy Mollet a déclaré qu'aussi longtemps qu'il serait président du Conseil, il ne donnerait pas l'ordre d'entreprendre des études en vue de l'utilisation militaire de l'énergie atomique.

Enfin, pour donner au débat sur l'Euratom le maximum de liberté, le président du Conseil a décidé de ne pas poser à son issue la question de confiance. Le sort de l'Euratom dépend donc désormais du Parlement français.

Rien ne fait mieux ressortir la portée que revêtira son vote que le commentaire qu'un des meilleurs amis et connaisseurs de la France, M. Salomon Wolff, vient de consacrer à l'évolution ci-dessus.

Après avoir rappelé que la perte de l'Indochine et la menace de ses positions en Afrique du Nord semblent provoquer en France une réaction de repli sur la conservation de ce qui subsiste et de réticence à l'égard de toute entreprise nouvelle, M. Wolff conclut :

« Si compréhensible que soit ce réflexe dans les circonstances actuelles, on peut toutefois se demander s'il correspond vraiment aux nécessités de l'évolution en cours. Le monde est en pleine transformation. Celui qui cherche à prévenir l'évolution probable en agissant avec détermination et courage aura davantage de chance de s'y maintenir, d'imprimer aux événements son propre sceau et de les infléchir dans le sens désirable que celui qui les subit. » ¹

La France va-t-elle consentir à abandonner davantage encore en Europe le « leadership » que lui conférait, à la suite du Plan Schuman, la mise en œuvre d'une nouvelle grande initiative française ? ¹

Ou bien l'Assemblée nationale, qui avait ratifié par plus de quatre cents voix la déclaration d'investiture de M. Guy Mollet exprimant en janvier 1956 la volonté du gouvernement de procéder à des négociations en vue de l'Euratom, va-t-elle l'autoriser aujourd'hui à aller de l'avant dans l'élaboration du traité ?

III. CONCLUSION

On a pu dire : La construction de l'Europe économique moderne répond à de tels impératifs qu'elle ne peut pas manquer de se faire. Dans le cas de l'Euratom, on a même ajouté : ce sera d'autant plus facile que le champ atomique est encore vierge d'intérêts particuliers déjà cristallisés et coalisés.

¹ M. SALOMON WOLFF : « Von der partiellen zur allgemeinen Wirtschaftsunion — Die Euratom », *Neue Zürcher Zeitung*, n° 1524, 27 mai 1956, p. 7.

Et de fait, les objectifs définis sont si vitaux, l'urgence de leur réalisation si grande, les conséquences d'un retard si catastrophiques et la pression des faits si significative qu'aucun obstacle ne semblait devoir résister longtemps au cumul de pareilles évidences. A tel point qu'on a pu voir dans l'effort déployé par quelques « Européens » le zèle intempestif de la mouche du coche.

Or, sur le champ atomique prétendument vierge d'intérêts particuliers déjà cristallisés et coalisés, de très nombreux obstacles ont surgi. Et notre double hypothèse de travail a montré combien il serait illusoire de se décharger sur des réactions automatiques et spontanées du soin de construire l'infrastructure de l'Europe économique moderne.

En fait, si l'Euratom se crée malgré ces résistances et ces obstacles, et se crée à temps, ce sera surtout grâce à l'effort résolu et persévérant d'une équipe d'hommes bien décidés à faire tout ce qui dépend d'eux pour donner à l'Europe les moyens économiques de répondre aux responsabilités politiques qu'elle assume et aux espérances sociales qu'elle a éveillées et qu'elle symbolise.

L'écho que leur entreprise commence à rencontrer auprès d'une importante fraction de la classe ouvrière européenne, la conscience que nombre de politiciens et d'hommes d'affaires prennent de sa nécessité apportent un renfort croissant à cet effort. Peut-être ne sommes-nous même plus très éloignés du jour où la proximité de son succès lui vaudra l'affluence des suffrages.

Quoi qu'il en soit de ces perspectives, la conclusion qui se dégage de notre seconde comme de notre première hypothèse de travail est celle-là même que Jean Monnet tirait en 1952 de l'histoire de la création de la C.E.C.A. :

« On ne peut pas attendre d'avoir éclairci d'avance toutes les contingences pour se déterminer sur l'action qu'appellent les nécessités du présent. Dans la conduite de nos affaires personnelles, nous n'attendons pas, pour agir, que l'avenir nous soit complètement révélé. Rien n'est plus stérile que d'anticiper, dans le contexte du présent, des questions qui se poseront seulement dans l'avenir, alors que l'objet même de notre action est de transformer le contexte actuel. Si nous attendons, pour agir, que toutes les questions aient trouvé leur réponse, nous n'agirons jamais, nous n'atteindrons jamais la certitude attendue et nous serons entraînés par les événements que nous aurons renoncé à orienter. » ¹

But et peut-être bientôt résultat de l'action déterminée de quelques-uns, l'Euratom est simultanément un appel à l'action concrète et immédiate de tous les Européens pour associer sans plus tarder les immenses possibilités découlant de la puissance de l'atome à la transformation de leur contexte actuel par la construction d'une infrastructure économique puissante orientée vers l'amélioration des conditions et des niveaux de vie.

P.-S. — L'Assemblée nationale a adopté le 11 juillet 1956, par 342 voix contre 183, un ordre du jour favorable à la poursuite des négociations engagées à Bruxelles sur la rédaction du Traité visant à instituer l'Euratom.

¹ M. JEAN MONNET: *Les Etats-Unis d'Europe ont commencé*, Paris, 1955, pp. 132 et 133.

